

L'activité culturelle

Visite de la ville de Bordeaux,

Capitale de l'ancienne Guyenne et partie intégrante de la Gascogne, culturelle et linguistique, Bordeaux se situe en bordure des Landes de Gascogne. La ville est connue dans le monde entier pour les vins de Bordeaux et les vignobles du Bordelais, surtout depuis le XVIII^e siècle, qui fut un véritable âge d'or.

En juin 2007, une partie de la ville, le port de la Lune, est inscrite par le Comité du patrimoine mondial, désigné par l'assemblée générale de l'UNESCO, sur la liste du patrimoine mondial.



Visite de la cité de Saint Emilion,

Située au cœur du pays du Libournais, dans une région de douces collines viticoles et de bosquets verdoyants, cette petite cité médiévale campée sur une éminence calcaire bénéficie de sa situation au carrefour du Bordelais, de la Saintonge et du Périgord.

Site touristique de premier plan, elle possède une importante parure monumentale (ermitage, église monolithe, église collégiale, palais des archevêques, immeubles cossus et restes de fortifications) qui se décline au gré de ruelles tortueuses (appelées « tertres ») et de placettes ombragées, et jouit de la renommée de son patrimoine œnologique (vignoble de St Emilion) et gastronomique.

La cité médiévale (et sa « juridiction ») est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO depuis 1999. Elle constitue « l'exemple remarquable d'un paysage viticole historique qui a survécu intact » et « illustre de manière exceptionnelle la culture intensive de la vigne à vin dans une région délimitée avec précision » (critères d'inscription retenus par l'Unesco en décembre 1999 dans la catégorie Paysages culturels).



PROGRAMME DES PARTICIPANTS

Programme des sportifs

Vendredi 30 août

- ◆ A partir de 16h00 : Accueil des participants au boulodrome ou à la salle polyvalente
- ◆ 20h30 : Dîner

Samedi 31 août

- ◆ A partir de 7h00 : Accueil des participants au boulodrome
- ◆ 8h00 : Début des compétitions
- ◆ 12h00 : Arrêt des parties - Déjeuner
- ◆ 14h00 : Reprise des parties jusqu'aux quarts de finales jouées,
- ◆ 21h00 : Soirée de gala

Dimanche 01 septembre

- ◆ 9h00 : Demi-finales et finales des divers concours
- ◆ 12h00 : Remise des prix - Vin d'honneur
- ◆ 13h00 : Déjeuner

Programme des accompagnateurs

Vendredi 30 août

- ◆ A partir de 16h00 : Accueil des participants au boulodrome ou à la salle polyvalente
- ◆ 20h30 : Dîner

Samedi 31 août

- ◆ 9h15 : Rendez-vous au Domaine Séguinaud/les Griffons et départ en car pour le centre de Bordeaux
- ◆ 10h00 : Visite de ville
- ◆ 12h00 : Repas dans un restaurant proche de Bordeaux
- ◆ 14h00 : Départ en car pour la visite de Saint-Emilion
- ◆ 17h30 : Fin de la visite et retour vers le parc Séguinaud/les Griffons en car
- ◆ 21h00 : Soirée de gala

Dimanche 01 septembre

- ◆ 9h00 /12h00 : Matinée libre
- ◆ 12h00 : Remise des prix - Vin d'honneur
- ◆ 13h00 : Déjeuner

FICHE INDIVIDUELLE d' INSCRIPTION

ASCE :

NOM : Prénom :

Adresse administrative :

Téléphone : Email :

PARTICIPANT EN TANT QUE :

- joueur/se Accompagnateur
 Concours féminin Concours mixte en doublettes Concours triplettes

je désire jouer avec féminin ou mixte

ASCE

je désire jouer avec si tripléte

ASCE

HÉBERGEMENT : Forfait du Vendredi soir au dimanche midi

- Joueur adhérent ASCEE 50 : 172 € - 50 % = 86 € Accompagnateur adhérent ASCEE 50 : 181€ - 50 % = 90,50 €
 Joueur adhérent extérieur ASCEE 50 : 172 - 25 % = 129 €
 Accompagnateur adhérent extérieur ASCEE 50 : 181 -25 % = 135,75 €

Je souhaite partager ma chambre avec :

Nom : Prénom : ASCE

Nom : Prénom : ASCE

MOYEN DE TRANSPORT :

L'ASCEE 50 met à votre disposition un bus, Forfait bus = 30 € à régler lors de l'inscription
si toutefois des participants désirent prendre leur véhicule personnel, il n'y aura aucun remboursement des frais kilométriques effectués par l'ASCEE-50.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions

Date :

Signature du participant :



Fiche d'inscription à retourner **avant le 7 Mai 2019 dernier délai**, accompagnée
du règlement libellé à l'ordre de l'ASCEE 50 - Bureau de la permanente -
Boulevard de la Dollée **BP 496 – 50006 SAINT LO Cedex**

Règlement complet du challenge et information complémentaire sur le site : www.fnascee.org



Challenge national de pétanque 2019

A BASSENS (Bordeaux)
du 30 août au 1^{er} Septembre 2019



Fiche sanitaire

Avertissement : Cette fiche est personnelle. Si elle n'est pas utilisée, elle restera confidentielle. Elle a juste pour but de faciliter les soins et de renseigner les secours en cas d'accident sur le lieu du challenge.

Quand vous l'aurez remplie, vous l'insérez dans une enveloppe à votre nom et vous joindrez à votre inscription. Elle sera alors remise à l'organisateur présent sur le challenge et sera utilisée uniquement en cas de besoin. Si elle n'est pas utilisée, elle sera remise à votre responsable d'équipe lors de la clôture de ce challenge.

NomPrénom.....

N° ASCEE.....

Coordonnées de la personne à contacter

.....
.....
.....
.....

Groupe sanguin:.....

Traitement médical en cours

.....
.....
.....
.....

Allergies.....

.....
.....
.....
.....

Avez vous des problèmes particuliers que vous souhaitez signaler ?

-

.....
.....
.....
.....

N'oubliez pas de joindre à cette fiche les copies, de votre carte de groupe sanguin et de l'attestation de votre carte vitale